Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 73 (1934)

Heft: 44

Artikel: Condamnation à mort d'un combier pour crime de sorcellerie

Autor: A.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-226064

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que les « grosses légumes » passent trop souvent

entre les gouttes!

Il y aurait aussi les prés qui produisent en abondance cette robuste et plantureuse ombellifère dénommée « patte d'ours », proche parente de la carotte, de la ciguë eu peut-être du ricin, dont les larges feuilles, comme d'énormes mains toujours prêtes à prendre, couvrent une superficie si étendue que les petites fleurs cherchant à vivre tout autour d'elle ont une peine inouïe à avoir leur part de soleil, lequel pourtant, diton, luit pour tous.

La flore des bois nous offrirait également le bois carré, ainsi que ce cousin pauvre du noble fruit des sarments qu'est le raisin d'ours, cher aux apothicaires, et bien d'autres sujets encore.

Mais à chacun ses soucis, aussi je laisse volontiers à ceux dont c'est le métier, le soin de trouver de nouvelles sources de revenus où le thé d'octobre n'aura, je l'espère, plus rien à voir. Je préfère m'arrêter là, tout en méditant cette réflexion d'un bon vieux grand-papa qui, à la vue des dégâts causés par la grêle dans sa vigne si pleine de promesses quelques heures auparavant, s'exprimait en ces termes : « Eh là oui, c'est bien malheureux ! ce qui est loin ne reviendra pas cette année, mais tant pis! ce sera toujours autant qui ne payera pas ce maudit impôt sur le vin!» Fridolin.



CONDAMNATION A MORT D'UN COMBIER POUR CRIME DE SORCELLERIE

procès-verbal du Conseil des Douze du Lieu, daté du 26 janvier 1698, renferme le curieux alinéa suivant :

« A la réquisition d'honnorable Jonas Meyland de ce lieu, dès longtemps habitant Morges, l'attestation à luy céans octroyée du 16me Janvier 1673, signée par égrège David Aubert, a esté par concordable voix reconfirmée, et ont les sieurs conseillers attesté le dict Meyland, ny les siens, n'estre aucunement parents, ny de la tige de Michel Meyland cy-devant exécuté à mort à Romainmostier pour ses maléfices. »

Cette exécution capitale dut avoir lieu en 1672, ou à une date antérieure. On aimerait en savoir davantage, mais la procédure demeure introuvable. Sans doute disparut-elle en 1691 lors de la destruction par le feu des archives ré-

Les vers que voici, en patois du Chenit, sont inspirés de ce tragique événement :

METCHE, LOU SOEURSYE.

Po særsyé éi passâvè Tché lè dzae dè l'aïndraï; La Comba 1 sè môfyâvè Dè Metché l'ècoffaï.

L'allâvè saïn vergonye, Pèchôtr' on lou savaï, E sobba su Borgonye, Metché a l'ècoffaï.

Ton regyê que faoudraïyè, Ton crôuy' oue dè vôdaï, Fan piri modz' è faïyè, O! Metché l'ècoffaï.

Le tseze raïda mouêrta, La vats' a Djan Bènaï, Quoui a volu sa pêrta? L'è Metché l'ècoffaï.

Lou tsâtèlan sè montè; Y'a bin dè kyè ma faï, A sae qu'on li racontè Dè Metché l'ècoffaï.

Lè dzoudzou daou balliâdzou, Que connyosson lè luaï, Condamnon, pôu dammâdzou, Metché a l'ècoffaï.

Remanmotyé vi tsaïrè, D'on côu dè gleiv' adrâi, La téita daou petsaïrè, Metché a l'ècoffaï.

A. P.

- ¹ Autre désignation pour la Vallée de Joux.
- Sorcier, esprit malfaisant.
- 3 Malheureux, pauvre diable.

Un juge judicieux. — Un camionneur nègre, nous di-sent les journaux américains, passe l'autre jour, à New-York, devant le juge. Il est l'objet d'une contravention freins insuffisants.

Votre patron, demande le juge, vous a-t-il remis

de l'argent pour payer l'amende ?

— Non, pas encore, répond le camionneur, mais soyez tranquille, monsieur le juge, mon patron paiera,

soyez tranquille, monsieur le juge, mon patron paiera, il a de quoi.

— Ah! Pour qui travaillez-vous?

— Pour la ville de New-York.

— Cela change la face des choses, conclut le juge.

Et il acquitta le nègre, estimant qu'il était inutile
de tirer de l'argent d'une poche pour la remettre dans
l'autre, aux frais du contribuable.



LE TROUPEAU A QUITTE L'ALPAGE



ULES au Sonneur, alors, a songé à descendre son bétail. Quitter son '

lui un moment mélancolique. Il a pourtant tout remis sur le char : la chaudière, les seillons, les bagnolets. Il a rebouclé au cou de ses bêtes les grosses clochettes et les toupins remisés pendant l'été. Puis il a donné un tour de clé à la porte, et, son bâton d'armailli à la main, il a appelé les vaches...

Dans un grand bruit de clochettes et de cris, de gambades folles et de coups de cornes, bêtes et hommes ont dévalé la charrière pierreuse qui conduit vers la vallée.

Une dernière fois les vieux gogans de la lisière du bois ont tressailli à la symphonie des sonnailles; une fois encore le petit bovairon a lancé ses huchées aux échos de la pâture; au détour du chemin, Jules au Sonneur a caressé d'un dernier coup d'œil la silhouette familière du chalet, et, brusquement, le troupeau disparu, ca a été le silence sur la montagne...

...L'écureuil, qui encavait des noisettes, s'est, alors, risqué hors de son fourré; le lièvre s'est dressé sur ses pattes de derrière, ses oreilles haut levées, a regardé vers le chalet; et, à la tombés de la nuit, le renard même est venu humer l'habitation que l'homme venait de quitter.

Enfin, à la nuit bien noire, les petits génies de la montagne ont réintégré la chambre à fromages vide et repris leurs puériles occupations au creux du feu.

Dans les sous-bois, les esprits errants recommencent leurs lentes évolutions ; on les sent glisser furtivement et geindre entre les épicéas et les alisiers. La vie des choses se ranime dans le silence de la montagne : voici qu'une feuille de hêtre est devenue jaune, puis dix, puis cent; celles des érables se sont tachées de rouilles, les alisiers et les trembles ont bruni... Une faîne éclate, et l'on entend choir par terre ses graines triangulaires.

Le matin des brouillards errent, gazes silencieuses, entre les bosquets, se tassent au fond d'une combe, en conciliabules mystérieux et muets.

...Un souffle a passé. Toute la forêt a frémi. Le bûcheron attardé, qui rentrait à la brune, se retourne, regarde derrière lui, vaguement apeuré. Ce n'est rien! dit-il tout haut. Mais les arbres, eux, ont senti quelque chose d'indéfinissable et de triste. Les champignons se sont ratatinés, puis sont rentrés dans les herbes, sous les feuilles. Les meurons noirs se sont laissés glisser dans leur rocaille.

...Puis, tout à coup, le vent a hurlé dans ses trompettes, et, comme des furies, ses légions déchaînées se sont ruées sur les feuillages vieillis... Alors, les pauvres arbres ont été secoués, battus, roulés, tordus; et à chaque rafale l'on voyait la pluie bruissante et folle de feuilles s'abattre sur le sol : pauvres petites choses brunes, jaunes, rougeâtres, tôt enfouies dans les fissures de la terre ou foulées aux pieds, et qui, déjà, n'étaient plus rien...

Et les feuilles sont tombées. Et les sapins n'ont plus leur vert de l'été, à côté des hêtres qui lèvent au ciel leurs rameaux grêles et roux.

Et ça a été l'automne ; puis l'arrière-saison. Et, Jules au Sonneur, là-bas, tout là-bas, au fond de la vallée, a levé les yeux vers la monta-

Et il a vu que c'était la fin de la douce saison. Il en a ressenti un grand coup de tristesse, et il est rentré lentement vers ses vaches à l'étable humide et chaude... La Papillon a meuglé sourdement vers la montagne enveloppée du grand silence et la Borsarde a remué sa chaîne, prise, elle aussi, de la nostalgie des grands espaces et de l'odeur âcre des potentilles... Cyprien.

A la pincette I pièce villageoise en deux actes et trois tableaux de M. Matter-Estoppey, Montreux. — Imprimerie Ganguin & Laubscher, Montreux. Madame Matter-Estoppey a, à son actif, plusieurs pièces villageoises dont le piquant et l'humour font la fortune des soirées annuelles de maintes sociétés. Son nouvel ouvrage « A la pincette! » inspiré fort à propos d'un fait-divers qui fit couler pas mal d'entre l'Université de la userna auvuel. L'oni-

à propos d'un fait-divers qui fit couler pas mal d'encre (l'histoire du Monsieur de Lausanne auquel l'opinion publique attribua un des gros lots de la Loterie
nationale) est d'une lecture très plaisante. Nous ne
doutons pas qu'il fera merveille à la scène, tant le dialogue a d'accent et de consistance. L'amateur des spirituelles vaudoiseries retrouvera dans la pièce « A la
pincette » ces types sans lesquels il n'est pas de bonne
comédie de chez nous: une femme copieusement alanguée et portée sur la curiosité, un brave homme de
boursier communal, une fiancée fine mouche et bonne
comme le pain, etc.

comme le pain, etc.

La dernière de Mme Matter-Estoppey fera glorieusement son bout de chemin. **A la pincette!** ne manquera
pas de rencontrer le succès.



HRISTIANE et Jean-Pierre ont échangé depuis un an bientôt les deur ments d'amour.

Demain sera l'anniversaire de leur mariage. Christiane, Kiki pour ses proches, pense à cette date; mais au lieu de s'en réjouir, elle paraît aujourd'hui d'assez méchante humeur.

Pourtant, il semblerait être tout naturel que la jeune femme se réjouisse, fasse une fête du menu qu'elle préparerait pour le dîner du lendemain!

Evidemment; mais la date de son mariage avec Jean-Pierre fut inopportunément choisie : le 29! Une fin de mois, si désastreuse pour le porte-monnaie des ménagères peu fortunées!

Christiane est d'autant plus mécontente aujourd'hui, qu'elle n'est pas sans avoir à se reprocher pendant le cours du mois presque écoulé certaines petites dépenses superflues.

Des amies l'ont entraînée dans des thés élégants et naturellement Kiki fut obligée de s'acheter en cet honneur et pour ne pas faire honte à son mari, une paire de gants chic et un sac à la mode.

- Alors quel pourra être le menu de fête de notre dîner d'anniversaire de mariage, se demande-t-elle anxieusement?

Il lui reste la possibilité de solliciter de Jean-Pierre une avance sur le mois suivant; mais cette perspective ne l'enchante guère, car elle tient à l'estime absolue de son mari.

La conséquence de ces réflexions est que son humeur est déplorable quand Jean-Pierre rentre à la maison à l'heure du dîner.

Jean-Pierre déplie sa serviette avec méthode: ce grand garçon, à la physionomie ouverte et gaie, semble personnifier le bel équilibre moral et physique.

Âprès le potage silencieux, il examine le visage tourmenté de Kiki.